

Journée Théma du CESER de Bretagne - 2023

Comment lutter contre le non recours et favoriser l'accès aux droits en Bretagne ?

Mercredi 10 mai 2023 à Rennes (9h45-16h30) – En présentiel

Objectifs de la journée : Sensibiliser les membres du CESER de Bretagne à l'accès aux droits, au maintien des droits et à leurs enjeux, comprendre le phénomène du non-recours aux droits et aux services, notamment en lien avec la dématérialisation, appréhender la situation en Bretagne et présenter quelques actions territoriales de remédiation.

Le champ de l'accès aux droits étant très vaste, la journée sera centrée sur l'accès aux droits sociaux et aux services publics, avec une attention aux effets de la dématérialisation (sans s'y limiter).

Public : Tous les membres du CESER (120) + représentants des Conseils de développement + délégués territoriaux Défenseur des droits + quelques autres invités (nombre de places limité)

Date : **Mercredi 10 mai 2023 (9h45-16h30)**

Lieu : Rennes (centre) – 9, rue Martenot, salle des assemblées régionale (hémicycle de l'hôtel de Courcy) – Métro Sainte-Anne, arrêt bus « Fossés », parkings Hoche ou Kléber - Déjeuner sur place offert (inscription obligatoire)

Animation : Bernard Gaillard, Président de la commission Société, environnement, qualité de vie et Annie Guillerme, sa Vice-présidente

Grand témoin : **Daniel AGACINSKI**, délégué général à la médiation, Défenseur des droits

9h00-9h45 : Accueil-Café

Matinée (9h45-12h30) : Accès aux droits et non recours : de quoi parle-t-on ?

9h45-10h00 : Ouverture de la journée par **Patrick CARÉ**, Président du CESER de Bretagne, et les animateurs de la journée, **Bernard GAILLARD** et **Annie GUILLERME**

10h00-10h45 : Non-recours et accès aux droits : des définitions aux typologies, par **Hélène REVIL**, chercheuse en science-politique, responsable scientifique de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), laboratoire de sciences sociales PACTE, Université Grenoble-Alpes

10h45-11h15-Echanges

11h15-12h00 : Dématérialisation des services publics et accès aux droits : où en est-on aujourd'hui en France ? Synthèse du rapport de la Défenseure des droits « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? », par **Daniel AGACINSKI**, délégué général à la médiation, Défenseur des droits

12h00-12h30 : Echanges

12h30-13h30 : Déjeuner sur place (offert, inscription préalable obligatoire)

Après-midi (13h30-16h30) : Accès aux droits et non recours : que faire en Bretagne ?

13h30-13h45 : Témoignage **de deux personnes accueillies et accompagnées**, déléguées du Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPAA) Bretagne porté par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Bretagne, accompagnées par **Klervia DALLIER**, chargée de mission Participation, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Bretagne

13h45-14h45 : Table ronde n° 1 Exemples d'actions territoriales en Bretagne (5 X 10mn)

-CPAM 56 : Dispositif « Mission accompagnement santé » dans le Morbihan (lutte contre le renoncement aux soins), par **Frédérique BOITARD**, Directrice Adjointe Prestations, Services et Solidarités + 1 vidéo avec les témoignages de bénéficiaires (5 mn)

-CIDFF 56 : Présentation par **Dominique THOMAS**, présidente du CIDFF du Morbihan, et **Louise ROBERDEL**, coordinatrice du van itinérant « *En voiture Nina et Simon-e-s* » sur les routes du Morbihan

-De l'Oust à Brocéliande Communauté (EPCI)– Service itinérant d'accès aux droits labellisé France services, par **Hélène SANFAUTE**, directrice des services à la population, de l'Oust à Brocéliande Communauté

-Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale (FEDE B) : l'accès et la défense des droits des étudiant·es en Bretagne, par **Baptiste LE MASSON**, Président de l'association, et **Clémence GAIGNEUX**, Vice-présidente en charge de la Défense des Droits

-Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne et Région Bretagne : « Hub Bretagne pour un numérique inclusif », pouvoir d'agir des habitant·es et lien social, par **Antoine POTIER**, chef de projet « Hub Bretagne » et **Laurence SOBLAHOSKY**, cheffe de projets numériques, Région Bretagne

-14h45-15h15 : Echanges

-15h15-16h00 : Table ronde n° 2 : Quelles priorités régionales et quelle coordination de l'accès aux droits en Bretagne ? (3X 15mn)

-Associations de solidarité : quelles priorités et urgences aujourd'hui dans l'accès aux droits en Bretagne ? par le Collectif Alerte Bretagne (portage URIOPSS Bretagne), par **Hugues FELTESSE**, membre du CA de l'URIOPSS Bretagne

-Conseil régional : Plan de refus de la misère et de la précarité du Conseil régional de Bretagne et accès aux droits en Bretagne : **Régine ROUÉ**, conseillère régionale de Bretagne chargée du Plan de refus de la misère et de la précarité

- Accès aux droits et mise en œuvre du pacte des solidarités en Bretagne ; acte II de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, par **Laurent ALATON**, commissaire à la lutte contre la pauvreté en Bretagne (Préfecture de la région Bretagne, SGAR)

-16h00-16h15 : Echanges

-16h15-16h25 : Conclusion du grand témoin : **Daniel AGACINSKI**, délégué général à la médiation, Défenseure des droits

-16h25-16h30 : Mot de clôture, par **Patrick CARÉ**, Président du CESER de Bretagne

16h30 : Fin de la journée THEMA

Renseignements et inscriptions :

☞ Compléter le formulaire d'inscription en ligne : <https://forms.gle/neEGSwjt9tNo5Pvh7>

Magali Guérin, assistante au CESER : magali.guerin@ceser.bretagne.bzh, 02 99 87 17 67

Fabien Brissot, chef de pôle : fabien.brissot@ceser.bretagne.bzh, 02 99 87 17 63